



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL DE LA MRC Séance extraordinaire – 4 février 2025

SONT PRÉSENTS

- Mmes** Isabelle Perreault, préfète, mairesse de Saint-Alphonse-Rodriguez
Audrey Boisjoly, conseillère de comté, mairesse de Saint-Félix-de-Valois
Sophie Galarneau, conseillère de comté, mairesse d'Entrelacs
Michelle Joly, conseillère de comté, mairesse de Chertsey (vidéoconférence)
- MM** Martin Bordeleau, préfet suppléant/adjoint, maire de Saint-Côme
Daniel Arbour, conseiller de comté, maire de Sainte-Béatrix (vidéoconférence)
Joël Paquin, représentant de Saint-Damien (vidéoconférence)
Joé Deslauriers, conseiller de comté, maire de Saint-Donat
Réjean Gouin, conseiller de comté, maire de Saint-Michel-des-Saints
Martin Héroux, conseiller de comté, maire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
Karl Lacouvée, conseiller de comté, maire de Saint-Zénon (vidéoconférence)
Charles-André Pagé, représentant Saint-Alphonse-Rodriguez (vidéoconférence)
Sylvain Roberge, conseiller de comté, maire de Saint-Jean-de-Matha
Raymond Rougeau, conseiller de comté, maire de Rawdon
Bertrand Taillefer, représentant de Notre-Dame-de-la-Merci (vidéoconférence)

Formant quorum sous la présidence de madame Isabelle Perreault

EST ABSENTE

- Mme** Émilie Boisvert, conseillère de comté, mairesse de Sainte-Marcelline-de-Kildare

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES

- Mmes** Édith Gravel, directrice générale et greffière-trésorière
Julie Dorich, secrétaire de direction

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

- CM-02-045-2025** Le quorum ayant été constaté, il est proposé par Mme Audrey Boisjoly, appuyée par M. Raymond Rougeau et résolu unanimement que la présente séance extraordinaire soit ouverte à 9 h 05.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- CM-02-046-2025** Il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par Mme Sophie Galarneau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Prise des présences
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADMINISTRATION
 - 3.1 Suivi RH - Décision
 - 3.2 Mandat d'accompagnement – Décision
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

3. ADMINISTRATION

3.1. Suivi RH - Décision

- CM-02-047-2025** Considérant que l'employé numéro 163 est actuellement en poste au sein de la MRC de Matawinie;

Considérant que l'employé numéro 163 ne rencontre pas les exigences du poste et du Conseil de la MRC;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

**CONSEIL DE LA MRC
Séance extraordinaire – 4 février 2025**

Considérant qu'après analyse et discussions, les membres du Conseil de la MRC conviennent qu'il est impossible de maintenir le lien d'emploi avec l'employé numéro 163;

Considérant que la MRC de Matawinie respectera l'ensemble des obligations légales et contractuelles liées à la fin d'emploi de l'employé numéro 163;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bordeleau, appuyé par M. Martin Héroux de mettre fin au lien d'emploi avec l'employé numéro 163, et ce, en date du 6 février 2025.

3.2. Mandat d'accompagnement - Décision

CM-02-048-2025

Il est proposé par M. Sylvain Roberge, appuyé par Mme Audrey Boisjoly et résolu unanimement d'octroyer un mandat de service-conseil en GMR à CM Recyclage au taux horaire de 55 \$, à raison de 30 h / semaine jusqu'à concurrence d'un montant total de 25 000 \$ pris à même le budget du regroupement GMR et en autorise le déboursé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au Conseil.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CM-02-049-2025

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Michelle Joly, appuyée par M. Martin Héroux et résolu unanimement que la présente séance extraordinaire du Conseil de la MRC soit et est levée à 9 h 20.


Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière


Isabelle Perreault
Préfète